

Montréal, le 27 mars 2024

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Marie Lemay Lachance
Avocate
Directrice, affaires réglementaires et litiges
Affaires juridiques
Énergir s.e.c.
1717, rue du Havre
Montréal (Québec) H2K 2X3

**OBJET : Demande d'examen du rapport annuel d'Énergir pour l'exercice
financier terminé le 30 septembre 2023
Dossier de la Régie : R-4242-2023**

Maître Lemay Lachance,

La présente fait suite à la lettre d'Énergir de ce jour, demandant un délai pour déposer ses réponses à la demande de renseignements (DDR) n° 2 de la Régie de l'énergie (la Régie) dans le dossier mentionné en objet.

Compte tenu des motifs invoqués, la Régie autorise Énergir à déposer les réponses à cette DDR **au plus tard le 12 avril 2024 à 12 h.**

Veuillez agréer, Maître Lemay Lachance, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Natalia Lis

Natalia Lis pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/ml